

Département des Yvelines - Arrondissement de Mantes la Jolie

Canton de Limay - Commune d'Epône

DELIBERATIONS

DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES D'EPONE

Délibération n°	2026	17	02
Date de convocation : 11 février 2026		Date d'affichage : 11 février 2026	
L'an deux mille vingt-six , le mardi 17 février à dix-huit heures trente, le comité de la caisse des écoles, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Didier DIROL , Vice-Président			
Etaient présents : M. Ivica JOVIC M. DIROL, MM. CLOUARD, , M. DRUART Membres de droit représentants le conseil municipal, MM. AVIGNON, MM. REBIERE, MM. IACONO, MM. DUBOIS, M. GODART, , Membres sociétaires élus au comité, Absents excusés : , MM BAUDOUIN, M BUNEL, MM. LECLERCQ I.E.N, M. TRUFFAUT, MM. LONGE, MM. LE CALLENNEC, MM.ACHOUR Pouvoirs : , MM. BAUDOUIN, M. TRUFFAUT			
NOMBRE DE REPRESENTANTS			
En exercice : 16	Présents : 9		Votants : 11
OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026			

Le Comité de la Caisse des écoles d'Epône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2312-1,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les caisses des écoles des communes de 3 500 habitants et plus,

CONSIDERANT que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

CONSIDERANT que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE, pour le budget de la caisse des écoles d'Epône, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026.

RECONNAIT avoir pris connaissance des grandes orientations du budget 2026 telles que présentées avec le rapport ci-dessous ;

INTRODUCTION

La présente note d'orientation budgétaire a pour objectif de présenter les grandes lignes du budget prévisionnel pour l'année 2026 de la Caisse des écoles de la commune d'Épône, qui comprend des écoles maternelles et élémentaires.

Elle vise à définir les priorités financières et les grandes orientations de l'action publique en matière d'éducation, d'activités périscolaires et la maintenance des établissements.

Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans le cadre de la préparation du prochain Budget Primitif 2026.

CONTEXTE

La commune accueille un nombre important d'enfants dans ses écoles primaires et maternelles. En 2026, la prévision des effectifs scolaires indique un maintien du nombre d'élèves.

A noter fermeture de classe en élémentaire à Pasteur, et deux ouvertures en maternelles respectivement à Perce-neige et Pervenches.

Le contexte budgétaire reste contraint, avec des recettes communales limitées et des charges de fonctionnement en constante augmentation.

L'année 2025

Les résultats provisoires de 2025 font apparaître des dépenses à hauteur de **107 692,66 €** et des recettes à hauteur de **140 028.89 €**, soit un **résultat de clôture prévisionnel pour l'exercice 2025 de 32 336,23 €**. Ce résultat sera repris au prochain budget 2026 en recette.

Les activités de l'année 2025, financées par la Caisse des écoles ont été en cohérence avec les demandes formulées, matériels, sorties

Les orientations du prochain budget 2026

La contribution de la ville au budget de la Caisse des écoles sera évaluée en fonction des effectifs de la rentrée 2025, et des besoins réels de chaque école, comme les années précédentes. A ce stade il est prévu pour 2026 de maintenir la subvention communale au niveau de celle attribuée en 2025, soit 105 000 €.

Pour mémoire, l'effectif des écoles pour l'année scolaire 2025/2026 est de 972 enfants.

Comme chaque année, une somme sera allouée depuis les fond commun CDE pour financer un spectacle de Noël pour chaque école, ce montant sera ajusté en fonction des effectifs.

Depuis 2024, les créneaux piscine sont pris en charge par la CU GPSEO, ce qui constitue une économie d'environ 20K€, c'était attribution est votée chaque année par le Conseil Communautaire, ce dispositif a été reconduit pour l'année scolaire 25/26.

En 2026, la caisse des écoles financera :

Budget propre aux écoles :

Les fournitures scolaires collectives nécessaires à la vie de la classe à hauteur de **84 € par élève**, sommes réparties selon le tableau ci-dessous :

	Ecoles élémentaires	Ecoles maternelles
Fournitures scolaires (cahiers, protège-cahiers, stylos, ...)	30€	30€
Fournitures d'activités créatives (peinture, papier dessin, colle, feutres, ...) et manuels scolaires / logiciels éducatifs	25€	25€
Transports et sorties	24€	24€
Matériel sportif	5€	5€
Total	84	84€

Budget « fonds commun » :

Les fournitures administratives liées aux élections des parents d'élèves

La fourniture d'un « prix » à chaque élève entrant en 6^{ème} (une calculatrice – en attente de la référence par le collège)

La fourniture d'un livre à chaque élève entrant en CP

Les séances de natation scolaire et le transport associé (GPSEO prise en charge de séances, transport à charge pour la commune).

Le transport de la classe de CM2 de Louis PASTEUR pour la visite du collège d'Aubergenville

Le financement d'un spectacle de fin d'année au sein de chacune des écoles

La Fête des CM2 :

Remise des prix parc du château avec séance photo et pot offert aux parents, puis seconde partie « soirée » dans la salle du village.

Le spectacle de Noël pour chaque école

PROJECTION 2026 POUR LES DEPENSES

ECOLES	BUDGET 2025	COMPTE ADMINISTRATIF PROV 2025	PREVISIONS BUDGET 2026
ADMIN GENERALE/ FONDS COMMUN	70 300,00 €	29 513,22 €	57 882,00 €
E11 - LES PERVENCHES	16 968,00 €	16 802,87 €	17 136,00 €
E12 - LES LAVANDES	10 584,00 €	6 797,32 €	8 148,00 €
E13 - PERCE NEIGE	6 794,00 €	6 881,76 €	7 826,00 €
E23 - PASTEUR	14 362,00 €	12 976,38 €	12 384,00 €
E24 - MADELINE VERNET	40 992,00 €	34 721,11 €	36 624,00 €
<i>sous-total écoles</i>	<i>89 700,00 €</i>	<i>78 179,44 €</i>	<i>82 118,00 €</i>
TOTAL DEPENSES	160 000,00 €	107 692,66 €	140 000,00 €

PROJECTION 2026 POUR LES RECETTES

	BUDGET 2025	COMPTE ADMINISTRATIF PROV 2025	PREVISIONS BUDGET 2026
SUBVENTION COMMUNALE	105 000,00 €	85 000,00 €	105 000,00 €
RESULTAT N-1	52 240,89 €	52 240,89 €	32 336,23 €
CLIS	2 000,00 €	1 988,00 €	1 988,00 €
COTISATIONS + RECETTES DIVERSES	759,11 €	800,00 €	675,77 €
TOTAL RECETTES	160 000,00 €	140 028,89 €	140 000,00 €

CONCLUSION

En 2026, la Caisse des écoles poursuivra une gestion rigoureuse de ses ressources afin de maintenir et renforcer les actions en faveur de la réussite et du bien-être des enfants d'Épône. Malgré un contexte financier contraint, les priorités resteront centrées sur la qualité de l'accompagnement scolaire, ainsi que sur un encadrement adapté aux besoins de l'ensemble des élèves de la commune.

Ivica JOVIC
Président

